



COMPTES ANNUELS 2017

  
**copré**  
LA COLLECTIVE  
DE PRÉVOYANCE  
DEPUIS 1974



**VOIR PLUS LOIN VOIR DEMAIN**





# COMPTES ANNUELS

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION .....	6
BILAN AU 31.12.2017 .....	9
COMPTE D'EXPLOITATION AU 31.12.2017 .....	10
ANNEXE AUX COMPTES ARRÊTÉS AU 31.12.2017 .....	12

Au Conseil de fondation de

**La Collective de Prévoyance – COPRE, Carouge**

Lancy, le 23 avril 2018

## **Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de La Collective de Prévoyance - COPRE, comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

### **Responsabilité du Conseil de fondation**

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, à l'acte de fondation et aux règlements, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### **Responsabilité de l'expert en matière de prévoyance professionnelle**

Le Conseil de fondation désigne pour la vérification, en plus de l'organe de révision, un expert en matière de prévoyance professionnelle. Ce dernier examine périodiquement si l'institution de prévoyance offre la garantie qu'elle peut remplir ses engagements et si les dispositions réglementaires de nature actuarielle et relatives aux prestations et au financement sont conformes aux dispositions légales. Les provisions nécessaires à la couverture des risques actuariels se calculent sur la base du rapport actuel de l'expert en matière de prévoyance professionnelle au sens de l'art. 52e al. 1 LPP en relation avec l'art. 48 OPP 2.

### **Responsabilité de l'organe de révision**

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées et du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

### Rapport sur d'autres dispositions légales et réglementaires

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément (art. 52b LPP) et d'indépendance (art. 34 OPP 2) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous avons également procédé aux vérifications prescrites aux articles 52c al. 1 LPP et 35 OPP 2. Le Conseil de fondation répond de l'exécution de ses tâches légales et de la mise en œuvre des dispositions statutaires et réglementaires en matière d'organisation, de gestion et de placements.

Nous avons vérifié:

- ▶ si l'organisation et la gestion étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires et s'il existait un contrôle interne adapté à la taille et à la complexité de l'institution;
- ▶ si les placements étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires;
- ▶ si les comptes de vieillesse étaient conformes aux dispositions légales;
- ▶ si les mesures destinées à garantir la loyauté dans l'administration de la fortune avaient été prises et si le respect du devoir de loyauté ainsi que la déclaration des liens d'intérêts étaient suffisamment contrôlés par l'organe suprême;
- ▶ si les fonds libres ou les participations aux excédents résultant des contrats d'assurance avaient été utilisés conformément aux dispositions légales et réglementaires;
- ▶ si les indications et informations exigées par la loi avaient été communiquées à l'autorité de surveillance;
- ▶ si les actes juridiques passés avec des personnes proches qui nous ont été annoncés garantissaient les intérêts de l'institution de prévoyance.

Nous attestons que les dispositions légales, statutaires et réglementaires applicables en l'espèce ont été respectées.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli  
Expert-réviser agréé  
(Réviser responsable)



Stefanie Ajllian  
Experte-réviser agréée

### Annexe

- ▶ Comptes annuels comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe





BILAN	Index	31.12.2017 CHF	31.12.2016 CHF
<b>ACTIF</b>			
<b>Placements</b>		<b>1'803'088'071</b>	<b>1'622'395'406</b>
Liquidités	6.4	51'816'002	88'925'673
Fonds de placement du marché monétaire	6.4	0	54'657'331
Débiteurs	7.4	2'576'051	28'046'990
Obligations	6.4	244'379'692	234'358'124
Actions	6.4	563'807'286	447'603'962
Fonds de placement hypothécaires	6.4	19'941'104	0
Placements non-traditionnels	6.4	312'635'721	195'966'848
Immobilier	6.4	603'563'648	568'513'713
Créances de cotisations des employeurs	6.4/6.10	4'368'569	4'322'765
<b>Compte de régularisation actif</b>	7.5	<b>7'594'435</b>	<b>6'222'919</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>1'810'682'507</b>	<b>1'628'618'326</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Engagements</b>		<b>69'531'423</b>	<b>83'030'752</b>
Prestations de libre passage et rentes		31'864'715	43'275'789
Dettes hypothécaires	7.7	30'000'000	34'000'000
Dettes - Viagers	6.4.2	7'472'089	5'618'500
Autres dettes		194'619	136'463
<b>Compte de régularisation passif</b>	7.6	<b>17'900'633</b>	<b>3'429'391</b>
<b>Réserve de cotisations employeurs sans renonciation</b>	6.10	<b>4'547'480</b>	<b>4'558'726</b>
<b>Fonds libres des affiliés</b>	5.9	<b>1'874'359</b>	<b>1'635'950</b>
<b>Provisions non techniques</b>	7.8	<b>598'000</b>	<b>645'000</b>
<b>Capitaux de prévoyance et provisions techniques</b>		<b>1'581'507'341</b>	<b>1'468'571'646</b>
Capital de prévoyance assurés actifs	5.3	910'311'330	793'748'720
Capital de prévoyance rentiers	5.5	638'454'650	642'754'458
Provisions techniques	5.6	32'741'360	32'068'469
<b>Réserve de fluctuation de valeur</b>	6.3	<b>134'723'271</b>	<b>66'746'860</b>
<b>Capital de la fondation / fonds libres / découvert</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
Situation en début de période		0	0
Excédent des produits / Excédent des charges (-)		0	0
<b>Total du passif</b>		<b>1'810'682'507</b>	<b>1'628'618'326</b>

**COMPTE D'EXPLOITATION**

	Index	2017 CHF	2016 CHF
<b>Cotisations, apports ordinaires et autres</b>		<b>103'028'469</b>	<b>93'917'011</b>
Cotisations des salariés	7.3	36'198'576	33'352'596
Cotisations des employeurs	7.3	53'124'652	49'607'636
Prélèvement de la réserve de cotisations d'employeur pour le financement de cotisations	6.10	-1'250'232	-625'090
Primes uniques et rachats		13'723'883	10'628'624
Apports dans la réserve de cotisations de l'employeur	6.10	1'178'660	884'618
Subsides du fonds de garantie		52'931	68'627
<b>Prestations d'entrée</b>		<b>136'670'212</b>	<b>403'843'104</b>
Apports de libre passage	7.1	134'022'491	199'703'508
Attributions en cas de reprises d'assurés			
- aux réserves mathématiques et provisions techniques		846'832	194'399'200
- aux fonds libres des affiliés		551'739	4'430'229
- à la réserve de cotisations de l'employeur	6.10	60'326	425'992
Remboursement de versements anticipés pour l'EPL / divorce		1'188'823	4'884'176
<b>Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée</b>		<b>239'698'682</b>	<b>497'760'116</b>
<b>Prestations réglementaires</b>		<b>-52'176'617</b>	<b>-42'934'706</b>
Rentes de vieillesse		-31'974'869	-24'532'352
Rentes de survivants		-5'838'608	-4'219'393
Rentes d'invalidité		-4'046'062	-3'673'575
Libération service cotisations		-1'954'709	-1'935'966
Prestations en capital à la retraite		-7'733'060	-7'008'557
Prestations en capital au décès et à l'invalidité		-629'309	-1'564'863
<b>Prestations de sortie</b>		<b>-81'801'442</b>	<b>-92'820'037</b>
Prestations de libre passage en cas de sortie	7.2	-74'443'153	-82'400'359
Transfert de fonds supplémentaires lors d'une sortie collective			
- réserves mathématiques et provisions techniques		0	-4'270'574
Versements anticipés pour l'EPL / divorce		-7'358'290	-6'149'104
<b>Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés</b>		<b>-133'978'060</b>	<b>-135'754'743</b>
<b>Dissolution / Constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques, fonds libres des affiliés, réserves de cotisations</b>		<b>-113'162'858</b>	<b>-397'087'876</b>
Constitution de capitaux de prévoyance assurés actifs	5.3	-99'955'620	-164'306'740
Dissolution / Constitution de capitaux de prévoyance rentiers	5.5	4'299'807	-223'017'793
Constitution / Dissolution de provisions techniques	5.6	-672'891	3'258'531
Rémunération du capital épargne des actifs	5.3	-16'606'991	-13'001'948
Constitution / Dissolution des fonds libres des affiliés	5.9	-238'409	665'594
Dissolution / Constitution de réserves de cotisations	6.10	11'246	-685'520
<b>Produits de prestations d'assurance</b>		<b>3'054'983</b>	<b>3'010'753</b>
Prestations d'assurance		3'054'983	3'010'753
<b>Charges d'assurance</b>		<b>-6'197'815</b>	<b>-9'522'694</b>
Primes d'assurance :			
- dont primes de risque		-5'449'529	-5'090'328
- dont primes pour frais de gestion		-4'835'242	-4'516'785
- dont primes pour frais de gestion		-614'287	-573'543
Apports uniques aux assurances		-343'529	-4'125'050
Cotisations au fonds de garantie		-404'756	-307'316
<b>Résultat net de l'activité d'assurance</b>		<b>-10'585'067</b>	<b>-41'594'445</b>

	Index	2017 CHF	2016 CHF
<b>Résultat net des placements</b>		<b>86'668'646</b>	<b>60'903'989</b>
Résultat liquidités	6.8.1	-587'035	-477'241
Résultat marché monétaire	6.8.2	-57'862	-133'095
Résultat couverture de change	6.8.3	-3'945'327	-93'972
Résultat obligations	6.8.4	2'952'869	3'882'790
Résultat actions	6.8.5	68'364'973	18'848'047
Résultat fonds de placement hypothécaires	6.8.6	-58'877	0
Résultat placements non-traditionnels	6.8.7	23'274'404	15'284'864
Résultat immobilier	6.8.8	11'380'172	32'924'229
Frais d'administration des placements	6.8.9	-14'652'098	-9'202'793
Rétrocessions	6.7	194'455	97'107
Intérêts sur prestations de sortie		-197'028	-225'947
<b>Dissolution / Constitution de provisions non techniques</b>		<b>47'000</b>	<b>-645'000</b>
<b>Autres produits</b>		<b>882'130</b>	<b>1'256'693</b>
<b>Autres frais</b>		<b>-137'205</b>	<b>-331'933</b>
<b>Frais d'administration</b>		<b>-6'594'341</b>	<b>-6'187'001</b>
Administration générale	7.9	-2'781'416	-2'552'409
Marketing et publicité	7.9	-344'181	-290'751
Courtage	7.9	-3'181'233	-3'090'523
Organe de révision et expert en matière de prévoyance professionnelle	7.9	-267'716	-232'609
Autorités de surveillance	7.9	-19'797	-20'709
<b>Frais d'internalisation</b>	9.7.1	<b>-2'304'752</b>	<b>-461'004</b>
<b>Excédent des produits (+) / charges (-) avant constitution de la réserve de fluctuation de valeur</b>		<b>67'976'410</b>	<b>12'941'300</b>
<b>Constitution / Dissolution de la réserve de fluctuation de valeur</b>	6.3	<b>-67'976'410</b>	<b>-12'941'300</b>
<b>Excédent des produits (+) / des charges (-)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>

## Annexe

### 1 Bases et organisation

#### 1.1 Forme juridique et but

La Collective de Prévoyance - Copré (ci-après la Fondation), anciennement Columna Fondation communautaire de prévoyance professionnelle, a été fondée par l'ex-Banque Populaire Suisse.

Son siège est à Genève. Il s'agit d'une fondation collective semi-autonome, régie par les articles 80 et suivants du Code Civil suisse, par l'article 331 à 331e du Code des obligations (CO), par la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP), par les ordonnances fédérales y relatives, par les prescriptions fédérales et cantonales en matière de prévoyance, ainsi que par ses statuts et règlements.

La Fondation a pour but de prémunir le personnel de tout affilié contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès en garantissant des prestations déterminées conformément aux dispositions du règlement de prévoyance et du plan de prévoyance.

#### 1.2 Enregistrement LPP et fonds de garantie

La Fondation remplit les obligations de la LPP et est inscrite au registre de la prévoyance professionnelle. Elle cotise au fonds de garantie LPP.

#### 1.3 Indication des actes et des règlements

Acte de fondation	06.12.2012 Approuvé par l'ASFIP Genève le 07.03.2013
Règlement de prévoyance	Entré en vigueur au 01.01.2017 Approuvé le 03.02.2017
Règlement d'organisation	Entré en vigueur le 01.01.2016 Approuvé le 03.12.2015
Règlement de placement	Entré en vigueur le 01.01.2016 (avec dernière mise à jour au 31.12.2017) Approuvé le 11.12.2017
Règlement interne aux entreprises affiliées	Approuvé le 05.07.2005
Règlement sur les passifs de nature actuarielle	Entré en vigueur le 31.12.2016 Approuvé le 03.02.2017
Règlement de liquidation partielle	Entré en vigueur le 01.01.2016 Approuvé par l'ASFIP Genève le 13.01.2017

#### 1.4 Organe suprême, gestion et droit à la signature

Les organes de la Fondation sont le Conseil de fondation, l'Assemblée des délégués et l'organe de révision.

Le Conseil de fondation est l'organe suprême aux termes de l'article 51a LPP. Il est composé paritairement, en principe, de représentants des entreprises affiliées et de représentants des assurés. Il se réunit chaque fois que les circonstances l'exigent, mais au minimum quatre fois par année.

Le Conseil de fondation assure la direction générale de l'institution de prévoyance, veille à l'accomplissement des tâches définies par la loi, fixe les objectifs stratégiques et les principes de l'institution de prévoyance ainsi que les moyens de les réaliser.

Il détermine l'organisation de l'institution de prévoyance, veille à sa stabilité financière et surveille la Direction, conformément aux dispositions légales et aux directives de l'Autorité de surveillance. Il est responsable de l'application des dispositions réglementaires, il exécute toutes les tâches qui ne sont pas expressément celles d'un autre organe.

L'Assemblée des délégués se réunit chaque fois que les circonstances l'exigent, mais au minimum une fois par année. L'Assemblée des délégués nomme les membres du Conseil de fondation. Elle prend connaissance du bilan, du compte d'exploitation et de l'annexe et prend acte du rapport de révision. Elle donne décharge au Conseil de fondation. Elle approuve les modifications des statuts et prend connaissance des modifications du règlement de prévoyance.

Le Conseil de fondation se compose de la manière suivante :

	<u>Fonction</u>	<u>Fin du mandat</u>	<u>Représentation</u>	<u>Signature</u>
Gordon Robin	Membre, Président depuis le 01.06.2017	2019	assurés	collective à 2
Fiechter Robert	Membre, Vice-président	2019	employeur	collective à 2
Grivel Jacques	Membre	19.12.2017	employeur	collective à 2
Gerbail Christian	Membre	17.10.2017	assurés	collective à 2
Izzo Mario	Membre	2019	assurés	collective à 2
Rancic Christina	Membre, Présidente jusqu'au 31.05.2017	2021	employeur	collective à 2

La Direction a été assumée par M. Marçal Decoppet jusqu'au 31.07.2017, puis reprise ad intérim par M. Robin Gordon, président du Conseil de fondation, jusqu'au 31.01.2018. Depuis le 01.02.2018, elle est assumée par M. Pascal Kuchen.

La Direction est composée du Directeur général et des responsables de département. Tous ont la signature collective à 2.

## 1.5 Experts, organe de révision, conseillers et autorité de surveillance

Expert en prévoyance professionnelle	Mme Ileana Christodorescu, Mercer (Switzerland) SA, Nyon
Organe de révision	Ernst & Young SA, Lancy
Administration technique et comptable	Swiss Risk & Care SA, Vevey
Développement de l'offre, du partenariat et autres	Dionysos Consulting SA, Nyon, jusqu'au 30.09.2017
Conseiller en placement immobilier	CBRE (Geneva) SA.
Autorité de surveillance	ASFIP Genève, n° de registre GE 1118

## 1.6 Employeurs affiliés

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Effectif au 31 décembre de l'exercice précédent	644	614
Entrées	88	81
Sorties	-49	-51
<b>Effectif au 31 décembre</b>	<b>683</b>	<b>644</b>

## 2 Membres actifs et rentiers

### 2.1 Assurés actifs

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Effectif au 31 décembre de l'exercice précédent	8'972	8'118
Entrées	3'111	3'140
Sorties	-1'924	-2'182
Retraites	-110	-90
Invalidités	-4	-4
Décès	-6	-10
<b>Effectif au 31 décembre</b>	<b>10'039</b>	<b>8'972</b>

### 2.2 Bénéficiaires de rentes

	<b>31.12.2017</b>	<b>31.12.2016</b>
Retraités	1'194	1'127
Enfants de retraités	24	27
Invalides	238	245
Enfants d'invalides	75	87
Conjoints	326	317
Orphelins	34	36
<b>Total</b>	<b>1'891</b>	<b>1'839</b>

L'évolution de l'effectif des bénéficiaires de rentes a évolué au cours de l'année 2017 comme suit :

	Effectif au 31.12.2016	Nouveaux cas **	Transferts à une autre IP	Décès	Fin du droit	Effectif au 31.12.2017 *
Retraités	1'127	96	-1	-28	0	1'194
Enfants de retraités	27	10	0	0	-13	24
Invalides	245	14	0	-5	-16	238
Enfants d'invalides	87	6	0	-1	-17	75
Conjoints	317	20	0	-11	0	326
Orphelins	36	5	0	0	-7	34
<b>Total</b>	<b>1'839</b>	<b>151</b>	<b>-1</b>	<b>-45</b>	<b>-53</b>	<b>1'891</b>

\* dont 202 bénéficiaires dont la rente est réassurée au 31.12.2017 (31.12.2016 : 221)

\*\* dont 21 reprises de rentes en 2017 (2016 : 533)

## 3 Nature de l'application du but

### 3.1 Explication des plans de prévoyance

En vue de la réalisation de ses buts, la Fondation a élaboré un règlement de prévoyance commun à tous les affiliés. Le plan de prévoyance, propre à chaque affilié, décrit les prestations assurées choisies par l'affilié.

### 3.2 Financement, méthodes de financement

Le financement des cotisations varie d'un affilié à l'autre et est défini dans le plan de prévoyance propre à l'affilié.

### 3.3 Autres informations sur l'activité de prévoyance

Lors de la séance du 17 janvier 2018, le Conseil de fondation a décidé de renoncer à une adaptation des rentes au renchérissement pour le 1er janvier 2018.

## 4 Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence

### 4.1 Confirmation sur la présentation des comptes selon la Swiss GAAP RPC 26

Les comptes de la Fondation ont été établis et présentés conformément à la norme Swiss GAAP RPC 26.

### 4.2 Principes comptables et d'évaluation

Placements :	L'évaluation des titres repose sur les valeurs boursières à la date du bilan ou à la dernière VNI connue. Du fait du principe comptable adopté (valeur boursière), les plus/moins-values résultant des évaluations annuelles pour dresser le bilan sont comptabilisées séparément afin de ne pas les confondre avec les gains/pertes sur titres vendus en cours d'exercice, opérations impliquant un flux de trésorerie.
Monnaies étrangères :	Les produits et les charges en monnaies étrangères sont convertis au taux de change du jour. Les actifs et les engagements en monnaies étrangères figurent au bilan au taux de change de fin d'année (cours de la banque) : USD 0.974, EUR 1.170 et GBP 1.318. Les pertes ou bénéfices de cours qui en résultent sont comptabilisés par le compte de résultat.
Immobilier direct en Suisse :	Ils sont évalués à leur valeur de rendement, qui repose sur la capitalisation des loyers durablement réalisables, plus précisément de l'état locatif dynamique. Le taux d'actualisation de chaque bien est fixé en fonction de facteurs reconnus par les évaluateurs agréés et les experts immobiliers, à savoir la localisation, le niveau d'entretien et le taux de vacances. Les taux d'actualisation au 31.12.2017 se situent entre 5.17% et 8.5%.
Immobilier acquis en viager :	La valeur au bilan correspond au coût d'acquisition, avec prise en considération de la valeur actuelle de la rente viagère et du droit d'habitation, mais au maximum à la valeur de marché pour un bien comparable.
Prêt hypothécaire :	L'évaluation du prêt hypothécaire se fait à la valeur nominale.
Avance sur investissement immobilier étranger :	L'évaluation de l'avance sur investissement immobilier étranger se fait à la valeur nominale.
Autres actifs :	L'évaluation des autres actifs se fait à la valeur nominale.
Autres passifs :	L'évaluation des autres passifs se fait à la valeur nominale.
Immobilisations corporelles et incorporelles :	Il s'agit de matériel informatique, de mobilier de bureau et de licence informatique saisis à leur valeur actuelle puis amortis linéairement sur une durée respective de 3, 5 et 3 ans. Ces immobilisations sont regroupées dans les actifs transitoires.

### 4.3 Modification des principes comptables, d'évaluation et de présentation des comptes

En 2017, la valeur de rendement pour chaque immeuble a été calculée avec un taux de capitalisation individualisé en fonction des critères de localisation, de niveau d'entretien et de taux de vacance, alors qu'en 2016, elle avait été calculée avec un taux de capitalisation à 5.75% sur la valeur de l'état locatif.

En 2017 la décision de reclasser un titre d' « obligations en CHF » à « obligations en ME », a été prise. Par conséquent, les chiffres 2016 ont été retraités pour un montant de CHF 34'740'167 au bilan (cf. 6.4.1), et de CHF 364'718 au compte d'exploitation (cf. 6.8.4).

De même, un placement non-traditionnel en CHF a été reclassé de « Private Equity » à « Hedge Fund », par conséquent, les chiffres 2016 ont été modifiés de CHF 10'101'218 (cf. 6.4.1).

Les acomptes sur opérations immobilières ont été reclassés du poste de « Régularisation d'actif » à « placements immobiliers » (*Immobilier suisse direct*). Ainsi, les chiffres 2016 ont été retraités pour 2'906'231 (cf. 6.4.1 et 7.5).

Au 31.12.2017, les dépenses relatives au matériel informatique, au mobilier de bureau et aux licences suite à l'internalisation de la gestion, ont été activées.

Les résultats réalisés et non réalisés des options sur actions ont été ressortis au point 6.8.5.2 des résultats sur actions (cf. 6.8.5.1) pour les années 2017 et 2016.

## 5 Couverture des risques / Règles techniques / Degré de couverture

### 5.1 Nature de la couverture des risques, réassurances

En 2017, la Fondation est réassurée intégralement par un contrat de réassurance complète des risques décès et invalidité auprès de la Zurich Compagnie d'Assurances sur la Vie pour une durée de 5 ans, et ceci depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015. La prime de risque est basée sur un taux de prime forfaitaire.

Ce contrat est conclu avec une participation aux excédents liée aux risques. Ces excédents sont calculés chaque 5 ans.

### 5.2 Explications des actifs et passifs de contrats d'assurance

La Fondation possède des actifs et passifs auprès de 3 assureurs (Bâloise pour CHF 20'332'149, Zürich pour CHF 9'890'603 et SwissLife pour CHF 166'413), pour un montant total de CHF 30'389'165 (au 31.12.2016 : 28'173'750). Bâloise et SwissLife découlent d'anciens contrats d'assurance.

### 5.3 Développement du capital de couverture pour les assurés actifs en primauté de cotisations

	2017	2016
	CHF	CHF
Solde au 1er janvier des capitaux de prévoyance assurés actifs	793'748'720	616'440'032
Dissolutions rétroactives ou art. 17 LFLP	-3'549'114	-2'806'429
Cotisations d'épargne	73'538'686	66'766'737
Autres cotisations et contributions de rachat	13'311'523	10'315'624
Apports de libre passage	132'506'370	196'086'329
Répartition fonds libres	261'529	5'060'602
Remboursement des versements pour l'EPL / divorce	813'978	4'884'176
Prestations de libre passage en cas de sortie	-68'825'539	-78'509'399
Versements pour l'EPL / divorce	-7'358'290	-6'149'104
Dissolution due aux retraites, décès et invalidités	-40'833'723	-31'374'819
Rémunération des capitaux de prévoyance	16'606'991	13'001'948
Attributions des prestations de sortie (art. 17 LFLP)	90'201	33'022
<b>Total des capitaux de prévoyance des assurés actifs</b>	<b>910'311'330</b>	<b>793'748'720</b>

Pour les assurés encore actifs au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et pour la période de référence du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, les intérêts attribués sur les comptes épargne des assurés actifs, des assurés en incapacité de gain, des invalides et des assurés sortis au 31.12.2017, ont été calculés sur les avoirs réglementaires à un taux de 2.0 % (1.75% en 2016).



Pour les assurés sortis durant l'année 2017, les intérêts attribués jusqu'à la date de sortie ont été calculés au taux LPP sur l'entier de l'avoir de vieillesse.

#### 5.4 Total des avoirs de vieillesse selon la LPP

	<b>31.12.2017</b>	<b>31.12.2016</b>
	CHF	CHF
<b>Avoirs de vieillesse selon la LPP (comptes témoins)</b>	<b>419'260'941</b>	<b>372'161'517</b>
Taux d'intérêt minimal LPP arrêté par le Conseil fédéral	1.00%	1.25%

#### 5.5 Développement du capital de couverture pour les rentiers

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
	CHF	CHF
<b>A - Evolution et rémunération des capitaux-épargne des invalides</b>		
Solde au 1er janvier des capitaux-épargne	24'818'686	20'905'551
Attribution provision pour art.17 LFLP	24'581	0
Transfert des capitaux actifs	268'286	485'534
Cotisations d'épargne	1'083'683	1'259'943
Apports de libre passage	1'355'476	3'204'568
Répartition fonds libres	39'830	0
Rémunération des capitaux de prévoyance	475'200	413'915
Dissolution capitaux-épargne	-3'072'626	-1'450'824
<b>Capitaux-épargne des invalides au 31.12</b>	<b>24'993'116</b>	<b>24'818'686</b>
<b>B - Réserves mathématiques des retraités</b>		
Solde du capital de prévoyance au 1er janvier	485'847'542	325'238'672
Transfert de capitaux épargne à rentiers retraités	34'187'838	23'909'255
Apports de RM retraite de nouvelles sociétés affiliées	257'822	150'321'341
Modification liée au changement de base technique	0	9'433'574
Modification liée au nouvel état des effectifs au 31.12	-21'329'194	-23'055'301
<b>Réserves mathématiques des retraités au 31.12</b>	<b>498'964'008</b>	<b>485'847'542</b>
<b>C - Réserves mathématiques pour rentes pont AVS</b>		
Solde du capital de prévoyance au 1er janvier	650'556	1'040'238
Modification liée au changement de base technique	0	225
Modification liée au nouvel état des effectifs au 31.12	-115'440	-389'907
<b>Réserves mathématiques pour rentes pont AVS au 31.12</b>	<b>535'116</b>	<b>650'556</b>
<b>D - Réserves mathématiques des invalides</b>		
Solde du capital de prévoyance au 1er janvier	58'222'961	27'650'115
Apports de RM invalides de nouvelles sociétés affiliées	589'010	16'221'697
Modification liée au changement de base technique	0	-923'046
Modification liée au nouvel état des effectifs au 31.12	-15'113'849	15'274'195
<b>Réserves mathématiques des invalides au 31.12</b>	<b>43'698'122</b>	<b>58'222'961</b>
<b>E - Réserves mathématiques pour les survivants</b>		
Solde du capital de prévoyance au 1er janvier	73'214'713	44'902'089
Apports de RM pour les survivants de nouvelles sociétés affiliées	0	23'903'021
Modification liée au changement de base technique	0	789'401
Modification liée au nouvel état des effectifs au 31.12	-2'950'425	3'620'202
<b>Réserves mathématiques pour les survivants au 31.12</b>	<b>70'264'288</b>	<b>73'214'713</b>
<b>Réserves mathématiques des rentiers (A+B+C+D+E) au 31.12</b>	<b>638'454'650</b>	<b>642'754'458</b>

## 5.6 Récapitulation, développement et explication des provisions techniques

	2017 CHF	2016 CHF
<b>A - Provision de longévité</b>		
Solde de la provision de longévité au 01.01	0	4'332'000
Modification liée au changement de bases techniques	0	-5'338'000
Modification liée au nouvel état des effectifs au 31.12	1'173'000	1'006'000
Provision de longévité au 31.12	<u>1'173'000</u>	<u>0</u>
<b>B - Provision pour taux de conversion non-actuariel</b>		
Solde provision pour taux de conversion non-actuariel au 01.01	27'054'000	22'663'000
Modification liée au changement de bases techniques	0	-1'146'000
Modification liée au nouvel état des effectifs au 31.12	2'627'000	5'537'000
Provision pour taux de conversion non-actuariel au 31.12	<u>29'681'000</u>	<u>27'054'000</u>
<b>C - Provision pour fluctuation des risques</b>		
Solde provision pour fluctuation des risques au 01.01	4'406'000	8'332'000
Modification liée au changement de bases techniques	0	-71'000
Modification liée au nouvel état des effectifs au 31.12	-3'171'000	-3'855'000
Provision pour fluctuation des risques au 31.12	<u>1'235'000</u>	<u>4'406'000</u>
<b>D - Provision technique spéciale des affiliés</b>		
Solde provision technique spéciale des affiliés au 01.01	608'469	0
Augmentation liée aux cotisations "risques spéciaux"	43'891	47'760
Augmentation liée au transfert de fonds libres non-attribués	0	35'220
Apport rétroactif de provision technique spéciale des affiliés	0	546'639
Modification liée au nouvel état des effectifs au 31.12	0	-21'150
Provision technique spéciale des affiliés au 31.12	<u>652'360</u>	<u>608'469</u>
<b>Total des provisions techniques (A+B+C+D) au 31.12</b>	<u><b>32'741'360</b></u>	<u><b>32'068'469</b></u>

La provision de longévité sert à financer l'augmentation des capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes due à un changement des tables actuarielles. Cette provision avait été entièrement dissoute au 31.12.2016 suite à un changement de table (de LPP 2010 à LPP 2015). Elle est à nouveau alimentée depuis 2017.

La provision pour taux de conversion non-actuariel a pour but de stabiliser le taux de conversion aussi longtemps que possible. Elle est basée sur une estimation des cas de retraite pendant les cinq années à venir et tient compte de 75% du capital de prévoyance supplémentaire nécessaire pour couvrir la différence entre la rente effectivement servie selon le taux de conversion déterminé par la Fondation et une rente basée sur le taux de conversion d'après les bases techniques utilisées. Cette approche part de l'hypothèse que 25% des retraites sont prises sous forme de capital.

La provision de fluctuation des risques a pour but d'atténuer à court terme les fluctuations défavorables des risques d'invalidité et de décès des assurés actifs, en prenant en considération, le cas échéant, la couverture de réassurance existante. Compte tenu du contrat de réassurance conclu avec la Zurich Assurances dès le 01.01.2015, la provision pour fluctuation des risques est constituée pour les incapacités de gain survenues avant le 01.01.2015. A ceci se rajoute le montant nécessaire pour la couverture des coûts éventuels suite à des cas non connus repris de la Lloyds en 2014 et pour lesquels une prime spéciale avait été facturée à l'époque. La forte diminution de cette provision depuis le 31.12.2016 s'explique par la signature d'un avenant au contrat avec la Zurich Assurances, lequel prévoit la couverture intégrale de la libération des cotisations, y compris lorsque le cas ne débouche pas sur une invalidité, ainsi que par la réduction du coût des sinistres latents de la Lloyds du fait du passage du temps lequel entraîne l'atteinte de l'âge de la retraite par certains des assurés concernés, respectivement la réduction de la probabilité que ces cas se réalisent pour les autres assurés.

La provision technique spéciale des affiliés est destinée à financer des prestations spéciales proposées par les plans de prévoyance de certains affiliés. Au 31.12.2017, cette provision est constituée pour le financement des rentes-pont AVS d'une caisse de prévoyance et est alimentée de la cotisation pour risques spéciaux versée par l'employeur.

### 5.7 Résultats de la dernière expertise actuarielle

L'expert en matière de prévoyance professionnelle a procédé à une expertise actuarielle au 31.12.2017, dont les conclusions sont les suivantes :

« En notre qualité d'expert agréé de la Fondation au sens de l'article 52e LPP, nous attestons que:

- Le degré de couverture selon l'article 44 OPP2 s'élève à 108.5% au 31.12.2017, en augmentation par rapport au 31.12.2016. La Fondation offre à cette date la garantie qu'elle peut remplir ses engagements financiers.
- Les dispositions réglementaires de nature actuarielle et relatives aux prestations et au financement sont conformes aux dispositions légales. Nous considérons que le niveau de financement est suffisant.
- Les taux d'intérêt techniques utilisés sont dans les limites permises par la DTA 4 de la Chambre suisse des experts en caisses de pensions CSEP au 31.12.2017.
- Les provisions techniques sont constituées conformément à leur but. La Fondation a cependant une capacité limitée pour le risque, aussi longtemps que la réserve de fluctuation de valeur n'est pas entièrement reconstituée.
- Le niveau cible de la réserve de fluctuation de valeurs est adéquat. Au 31.12.2017, la réserve de fluctuation de valeurs a atteint 54.5% de son niveau cible.

Nous recommandons au Conseil de fondation de :

- continuer la politique de limitation de la reprise d'effectifs de rentiers aussi longtemps que la pondération des bénéficiaires de rentes dans l'ensemble des engagements de la Fondation est supérieure à 35% ;
- revoir le taux de conversion réglementaire afin de mieux gérer l'accroissement de la longévité et la baisse des rendements sur les marchés financiers ;
- rapprocher l'allocation effective des placements de l'allocation stratégique telle que définie ou revoir à la hausse le niveau cible de la réserve de fluctuation de valeur.»

### 5.8 Bases techniques et autres hypothèses significatives sur le plan actuariel

Les bases techniques utilisées pour le calcul des capitaux de prévoyance des rentiers et des provisions techniques sont les tables actuarielles LPP 2015 (périodiques) avec un taux technique de 2.5%. Pour les bénéficiaires de rentes qui ne sont pas rattachés à un employeur affilié, ce sont les tables actuarielles LPP 2015 (générationnelles) avec un taux technique de 1.6 % au 31.12.2017 qui sont utilisées (comme au 31.12.2016).

### 5.9 Fonds libres des affiliés

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
	CHF	CHF
Solde des fonds libres des affiliés au 1er janvier	1'635'950	2'301'544
Constitution des fonds libres des affiliés	551'740	4'430'229
Dissolution des fonds libres des affiliés	-313'331	-5'095'823
<b>Fonds libres des affiliés au 31 décembre</b>	<b>1'874'359</b>	<b>1'635'950</b>

### 5.10 Degré de couverture selon l'article 44 OPP2

	<b>31.12.2017</b>	<b>31.12.2016</b>
	CHF	CHF
Capitaux de prévoyance des assurés actifs	910'311'330	793'748'720
Capital de prévoyance des rentiers	638'454'650	642'754'458
Provisions techniques	32'741'360	32'068'469
<b>Capital de prévoyance nécessaire au sens de l'art. 44 OPP2 (Cp)</b>	<b>1'581'507'341</b>	<b>1'468'571'646</b>
<b>Total actif au bilan</b>	<b>1'810'682'507</b>	<b>1'628'618'326</b>
./. Dettes et passifs transitoires	-87'432'056	-86'460'143
./. Réserve de cotisations employeurs sans renonciation	-4'547'480	-4'558'726
./. Fonds libres des affiliés	-1'874'359	-1'635'950
./. Provisions non-techniques	-598'000	-645'000
<b>Fortune de prévoyance disponible au sens de l'art. 44 OPP2 (Fp)</b>	<b>1'716'230'612</b>	<b>1'535'318'507</b>
<b>Degré de couverture (Fp/Cp)</b>	<b>108.52%</b>	<b>104.54%</b>

## 6 Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

### 6.1 Organisation de l'activité de placements, conseillers en placement et gestionnaires en placement, règlement de placements

#### Dépositaires de titres

La fortune de la Fondation est déposée auprès du Credit Suisse à l'exception de quelques placements qui sont déposés chez Fund Partner Solutions (Europe) SA Luxembourg, Livingbridge EP LLP Scotland, Montana Capital Partners Jersey OSP, Northern Trust Luxembourg, Investindustrial GB, Willowridge Partners, Inc. (fond Amberbrook VII) USA, Linden Capital Partners USA, Alinda Capital Partners Ltd USA, Astorg Partners SAS Luxembourg, Platinum Equity, LLC USA, G Square Healthcare Private Equity LLP Guernsey, Ufenau Capital Partners AG Luxembourg, Caisse d'Épargne de Nyon, Swiss Collective Pensions CY, Supre Real Estate Ltd CY, AGER Bermuda Holding Ltd et Brentwood Associates USA. Au 31 décembre 2017, les mandats de gestion du portefeuille titres sont confiés au Credit Suisse AG et UBS AG. Ces banques sont soumises à la FINMA.

Gestionnaires de fortune	Credit Suisse AG, Zürich UBS AG, Zürich
Gestion du portefeuille immobilier	CBRE (Geneva) SA
Administration des immeubles	Régie du Rhône SA, Lancy et Privera SA, Genève
Commission de placement	Grivel Jacques, Président et membre, jusqu'au 19.12.2017 Dunning Martin, membre, jusqu'au 22.12.2017 Georges Jean-Bernard, membre, depuis le 02.08.2017 Izzo Mario, membre
Règlement de placements	Entré en vigueur le 01.01.2016 Approuvé le 07.03.2017
Conseiller en placement	Porfolio Advisors, LLC, Zürich (Private Equity)

## 6.2 Utilisation des extensions (art. 50, al. 4 OPP2)

Dans le cadre du règlement de placement, la Fondation a fait usage de la liberté que lui laisse la loi d'étendre les possibilités de placement. Les domaines d'investissement concernés sont explicités à l'annexe 2.2 du règlement de placement. Les dispositions nécessaires ont été prises afin que le soin requis soit apporté au choix, à la gestion et au contrôle des placements. Le Conseil de fondation a particulièrement veillé à ce que soit assurée la réalisation des buts de prévoyance, notamment en adoptant une stratégie de gestion qui tienne compte des actifs et des passifs, ainsi que de la structure et de l'évolution future prévisible de l'effectif des assurés.

Au 31.12.2017, nous constatons un dépassement de limites OPP2 de 3.3 % pour l'immobilier. Ce dépassement est autorisé par le règlement de placement qui prévoit une stratégie à 40% et une pondération maximale de 56%.

Le Conseil de fondation a pris cette décision, avec les buts suivants :

- Augmenter les investissements immobiliers dans une classe d'actifs stable en comparaison à la volatilité des marchés financiers de l'époque ;
- Assurer un revenu récurrent supérieur à celui des valeurs traditionnelles à revenu fixe ;
- Opter pour une diversification immobilière à l'étranger ;
- Et optimiser le montant de la réserve de fluctuation de valeur grâce à une volatilité moyenne plus basse en fonction de la fortune globale.

Les placements alternatifs présentent un dépassement de 2.3% des limites OPP2 ainsi que le total des placements en devises étrangères de 0.7%. Les dépassements sont autorisés par le règlement de placement qui prévoit une pondération maximale de 40% de devises étrangères et de 21% pour les placements alternatifs.

Un bien immobilier « Nyon, La Levratte 8-40 » présente un dépassement de 1.03% des limites OPP2. Bien que constituant un ensemble homogène, cet immeuble est composé de sept parcelles individuellement cessibles. Le règlement de placement précise que le placement dans un seul objet immobilier ne peut dépasser 10% de la fortune diminuée des emprunts. Tous les objets en portefeuille respectent cette limite.

Ces décisions par le Conseil de fondation ont été prises, d'une part pour améliorer la diversification du portefeuille ainsi que le rendement attendu à long terme et d'autre part pour éviter de payer des taux d'intérêts négatifs.

## 6.3 Objectifs et calcul de la réserve de fluctuation de valeur

La nouvelle cible de la RFV correspond à la provision qui serait nécessaire pour que la probabilité que la Fondation passe en sous-couverture dans les trois ans à venir soit inférieure à 2.5%. Il s'agit d'une Value-at-Risk (VaR) avec un niveau de sécurité de 97.5% et un horizon-temps de trois ans.

La valeur cible de la réserve de fluctuation de valeur a été recalculée et s'élève au 31.12.2017 à CHF 247.2 millions. Elle est reconstituée à 54.5%.

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
	CHF	CHF
Solde au 1er janvier de la réserve de fluctuation de valeur	66'746'860	53'805'561
Augmentation/diminution due au résultat d'exploitation	67'976'410	12'941'300
<b>Réserve de fluctuation de valeur au 31 décembre</b>	<b>134'723'271</b>	<b>66'746'860</b>
<b>Valeur cible de la réserve de fluctuation de valeur</b>	<b>247'200'000</b>	<b>230'700'000</b>
Insuffisance de la réserve de fluctuation de valeur	-112'476'729	-163'953'140

## 6.4 Présentation des placements par catégorie

### 6.4.1 Structure des placements

	31.12.2017	Réparti- tion effective	31.12.2016	Réparti- tion effective	Stratégie dès 2016	Marge	
	CHF		CHF			inf	sup
Liquidités	51'816'002	2.9%	88'925'673	5.5%			
Placements monétaires	0	0.0%	54'657'331	3.4%			
<b>Total liquidités et placements monétaires</b>	<b>51'816'002</b>	<b>2.9%</b>	<b>143'583'004</b>	<b>8.8%</b>	<b>0.0%</b>	<b>0.0%</b>	<b>40.0%</b>
Obligations en CHF (y c. fds plt)	163'899'411	9.1%	159'133'728	9.8%	13.0%	6.5%	19.0%
*Obligations en MET (y c. fds plt)	80'480'281	4.4%	75'224'396	4.6%	4.0%	2.0%	6.0%
<b>Total obligations</b>	<b>244'379'692</b>	<b>13.5%</b>	<b>234'358'124</b>	<b>14.4%</b>	<b>17.0%</b>	<b>8.5%</b>	<b>25.0%</b>
Actions en CHF (y c. fds plt)	286'084'365	15.8%	224'690'575	13.8%	14.0%	7.0%	20.0%
Actions en MET (y c. fds plt)	277'722'921	15.3%	222'913'387	13.7%	14.0%	7.0%	20.0%
<b>Total actions</b>	<b>563'807'286</b>	<b>31.1%</b>	<b>447'603'962</b>	<b>27.5%</b>	<b>28.0%</b>	<b>14.0%</b>	<b>40.0%</b>
<b>Total fonds de placement hypothécaires</b>	<b>19'941'104</b>	<b>1.1%</b>	<b>0</b>	<b>0.0%</b>	<b>0.0%</b>	<b>0.0%</b>	<b>0.0%</b>
Placements non-traditionnels CHF	110'277'376	6.1%	86'873'450	5.3%			
- dont Hedge Fund	21'099'273	1.2%	10'101'218	0.6%			
- dont Private Equity	89'178'103	4.9%	76'772'232	4.7%			
Placements non-traditionnels MET	202'358'345	11.2%	109'093'398	6.7%			
- dont Private Equity	28'743'019	1.6%	11'473'576	0.7%			
- dont Senior Loan Funds	49'860'209	2.8%	0	0.0%			
- dont Trade Finance	99'972'722	5.5%	78'729'846	4.8%			
- dont Infrastructure	2'777'206	0.2%	1'902'055	0.1%			
- dont prêt hypothécaire	5'700'825	0.3%	5'945'648	0.4%			
- dont avance sur investissement immobilier à l'étranger	11'585'453	0.6%	7'825'895	0.5%			
- dont autres	3'718'911	0.2%	3'216'378	0.2%			
<b>Total Placements non-traditionnels</b>	<b>312'635'721</b>	<b>17.3%</b>	<b>195'966'848</b>	<b>12.0%</b>	<b>15.0%</b>	<b>7.5%</b>	<b>21.0%</b>
Immobilier suisse	517'905'120	28.6%	495'712'722	30.4%	35.0%	17.5%	49.0%
- dont direct (voir chiffre 6.4.2)	517'905'120	28.6%	495'712'722	30.4%			
Immobilier étranger	85'658'527	4.7%	72'800'991	4.5%	5.0%	2.5%	7.0%
- dont indirect	85'658'527	4.7%	72'800'991	4.5%			
<b>Total Immobilier</b>	<b>603'563'648</b>	<b>33.3%</b>	<b>568'513'713</b>	<b>34.9%</b>	<b>40.0%</b>	<b>20.0%</b>	<b>56.0%</b>
Créances de cotisations des employeurs	4'368'569	0.2%	4'322'765	0.3%			
Autres créances CHF	10'170'486	0.6%	34'269'909	2.1%			
<b>Fortune totale</b>	<b>1'810'682'507</b>	<b>100.0%</b>	<b>1'628'618'326</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>		

\*les obligations en MET englobent un fonds de placement en MET hedgé en CHF pour un montant de CHF 37'420'350 au 31.12.2017 (au 31.12.2016 : 34'740'167).

**Limites globales, selon le règlement de placement :**

	31.12.2017	Répartition effective	31.12.2016	Répartition effective	Limites globales maximales
	CHF		CHF		
Titres de sociétés ou fonds de placement investis en matières premières (actions)	0	0.0%	0	0.0%	5.0%
Titres de sociétés ou fonds de placement investis sur les marchés émergents	26'388'831	1.5%	19'334'243	1.2%	7.5%
Exposition totale en monnaie étrangère, nette de couverture de change	555'236'797	30.7%	401'265'734	24.6%	40.0%

**Contrôle des limites selon l'art. 55 OPP2 :**

	31.12.2017	Répartition effective	31.12.2016	Répartition effective	Art. OPP2	Limites OPP2
	CHF		CHF			
Titres hypothécaires	19'941'104	1.1%	0	0.0%	55 a)	50.0%
Actions	563'807'286	31.1%	447'603'962	27.5%	55 b)	50.0%
Immobilier	603'563'648	33.3%	568'513'713	34.9%	55 c)	30.0%
Placements non-traditionnels	312'635'721	17.3%	195'966'848	12.0%	55 d)	15.0%
Exposition totale en monnaie étrangère, nette de couverture de change	555'236'797	30.7%	401'265'734	24.6%	55 e)	30.0%

L'endettement hypothécaire de CHF 30 millions représente environ 4.97% de la fortune immobilière et environ 1.66% de la fortune globale. L'intérêt moyen payé au 31.12.2017 s'élève à 3.283%. L'échelonnement des échéances est présenté au point 7.7. Au 31 décembre 2016, l'endettement hypothécaire était de CHF 34 millions et représentait environ 5.98% de la fortune immobilière, avec un intérêt moyen payé au 31.12.2016 de 3.309%.

**6.4.2 Liste des immeubles détenus en direct**

Parc immobilier	Estimation au 31.12.2017	Estimation au 31.12.2016
	CHF	CHF
Aarburg, Strickereistrasse 4A	26'084'966	31'867'351
Altdorf, Gründligasse 2	1'769'989	1'590'470
Bad Zursach, Hauptstrasse 55	5'503'987	8'104'696
Buchs, Amsleracherweg 16	2'115'192	2'012'661
Bussigny, Lausanne 8	7'389'615	6'884'661
Corsier, Ch. Neuf 1-3	5'039'452	5'063'583
Crans, Pas de l'Ours 4	4'575'046	2'885'635
Diessenhofen, Kapfstrasse 6	3'766'095	3'490'017
Embrach, Bergstrasse 2-4	3'414'795	3'064'278
Ennetaach, Aachweg 1-3	2'651'530	3'189'742
Erlen, Auwiesen 2-12	12'732'965	15'341'626
Erlen, Bachstrasse 4	1'396'465	1'675'865
Genève, XXXI décembre	9'604'002	14'120'743
Genève, Cavour 17	9'536'824	8'543'583
Genève, Contamines 1	13'959'652	12'730'661
Genève, Gaspard Vallette 10	9'410'343	7'873'670
Gerlafingen, Langfeldstrasse 1 à 3	3'382'327	3'039'277
Gerlafingen, Mittelfeldstrasse 2-4	3'270'335	2'941'774
Glarus, Hauptstrasse 53	1'704'959	1'532'035
Goldach, Wiesenstrasse 3	1'053'958	947'061

Parc immobilier	Estimation au	Estimation au
	31.12.2017	31.12.2016
	CHF	CHF
Grand-Lancy, Palettes 23	11'027'095	10'899'130
Herisau, Bruggereggsstrasse	8'711'815	10'334'161
Herzogenbuchsee, Lanzenbühlweg 1-7	6'179'750	5'553'809
Lausanne, Echallens 80	3'784'050	3'789'983
Lausanne, Tour 1 / Ale 6	3'055'415	2'702'052
Lausanne, Tour 3 / Ale 8	5'787'770	5'568'757
Lucens, Chemin des Bergères 2-16	25'970'186	26'949'704
Martigny, Promotion "Vivaldi" (en cours de construction)	4'229'803	2'255'000
Meyrin, Livron 21	11'054'078	8'586'574
Meyrin, Livron 23	9'733'511	7'118'400
Mont-s/-Lausanne, Lausanne 33	8'700'556	8'417'252
Neuchâtel, Grand-Rue 1a	3'406'507	4'053'078
Neuenegg, Grabmattweg 2-4	4'790'886	5'934'630
Nyon, Levratte 8-40	109'263'803	107'691'548
Opfikon, Mühlegasse 7/9	4'912'577	4'679'165
Paudex, Bernadaz 3	3'891'797	3'636'730
Penthaz, Cossonay 1-7	8'141'293	7'830'887
Petit-Saconnex, Lamartine 22bis	10'787'795	9'582'104
Petit-Saconnex, Lamartine 24	19'076'427	17'061'287
Petit-Saconnex, Lamartine 24 ter	5'968'478	5'360'348
Prilly, Flumeaux 41	28'181'475	33'443'020
Rickenbach, Haldenstrasse 10	6'632'085	6'022'539
Schaffhausen, Schützengraben 28	1'496'818	1'434'157
Sierre, Promotion "Avenue des Platanes" (en cours de construction)	9'118'864	2'449'115
Sulgen, Bühlstrosse 5	1'710'058	1'638'470
Sulgen, Winkelstrasse 2-4	3'991'496	3'773'009
Vevey, Gutenberg 18	18'392'418	18'306'678
Yverdon, Cheminet 31-39	16'149'276	16'495'513
*Bütschwil, Innerfeld 44a	4'244'952	0
*Marly, Nord 04	5'423'996	0
*Viège, Jasminweg B	3'898'472	0
**Conches, ex-viager	2'820'000	0
	<b>498'896'000</b>	<b>478'466'491</b>
*Neuchâtel, PPE Firestone (acompte versé, en cours d'acquisition)	3'440'030	0
*Crans, Pas de l'Ours 4 (en cours de construction)	0	2'906'231
	<b>3'440'030</b>	<b>2'906'231</b>
**Immobilier acquis en viager	<b>15'569'090</b>	<b>14'340'000</b>
<b>Total Immobilier détenu en direct</b>	<b>517'905'120</b>	<b>495'712'722</b>

\* En 2017, Copré a acquis 3 nouveaux immeubles. La Collective de Prévoyance s'est également engagée à acheter à terme un bien immobilier d'un montant s'élevant à CHF 17 millions dont CHF 3.44 millions ont déjà été versés.

\*\* Concernant l'immobilier en viager, Copré a acquis 3 objets en Suisse romande courant 2017 pour un montant (cash out, frais compris) de CHF 2'161'350. Contrairement aux autres biens immobiliers, la valeur au bilan d'un objet acquis en viager, équivaut au coût d'acquisition (au total CHF 15'569'090 au 31.12.2017), avec prise en considération de la valeur actuelle de la rente viagère et du droit d'habitation (respectivement de CHF 1'901'119 et de CHF 5'570'970 au 31.12.2017) pour un total de CHF 7'472'089, considérés au bilan comme des dettes (au 31.12.2016 : CHF 5'618'500).

Sur les 14 biens immobiliers acquis en viager depuis 2016, 8 font l'objet d'une rente viagère mensuelle. Par ailleurs, suite à un décès courant 2017, un bien acquis en viager a été attribué au portefeuille des immeubles (31.12.2017 : 2'820'000).

Sur CHF 203'008'800 de cédules hypothécaires, CHF 123'592'800 sont mises en gage selon le chiffre 9.1, le solde de CHF 79'416'000 étant libre.



### 6.4.3 Explications sur la gestion des immeubles

En raison de l'importance du parc immobilier, le Conseil de fondation a adopté une politique de gestion immobilière ainsi qu'un système de contrôle des activités immobilières. Ce système de contrôle garantit le respect des règles prudentielles et, en particulier, des règles applicables aux conflits d'intérêts.

Le réviseur, Ernst & Young, dans le cadre de son mandat d'organe de révision, audite les activités immobilières déléguées à CBRE (Geneva) SA.

### 6.5 Instruments financiers dérivés en cours (ouverts)

Produit	Echéance	Qté	Cours	Valeur au 31.12.2017 en CHF
Vente d'options call SMI, prix d'exercice 8'400	17.03.2018	-400	CHF 905.40	-3'621'600
Vente d'options call SMI, prix d'exercice 7'900	22.12.2018	-700	CHF 1353.20	-9'472'400
Vente d'options call Euro Stoxx 50, prix d'exercice 3'200	17.03.2018	-150	EUR 315.50	-553'820
Vente d'options call Euro Stoxx 50, prix d'exercice 2'800	16.06.2018	-230	EUR 633.70	-1'705'649
Vente d'options call S&P 500, prix d'exercice 2'025	15.06.2018	-160	USD 654.65	-10'207'303
Vente d'options call S&P 500, prix d'exercice 2'200	16.03.2018	-160	USD 477.55	-7'445'960
				<b>-33'006'731</b>

Au 31 décembre 2016, il y avait des ventes d'options call SMI pour une valeur de - CHF 5'669'450, d'options call Euro Stoxx 50 pour - CHF 1'827'390 et d'options call S&P 500 pour - CHF 9'134'873.

### 6.6 Engagements de capitaux ouverts

Produit	Devise	Engagement initial	Engagement restant au 31.12.2016	Capital versé en 2017	Engagement restant au 31.12.2017
Accel-KKr Capital Partners V LP (Supré Ltd.)	USD	5'000'000	5'000'000	950'820	4'049'180
AFIAA	CHF	50'000'000	5'400'000	5'400'000	0
Alinda Infrastructure Fund III	USD	10'000'000	8'128'543	978'421	7'150'122
Amberbrook VII(Supré Ltd.)	USD	6'000'000	4'963'716	971'913	3'991'803
Astorg VI	EUR	4'500'000	3'645'000	921'923	2'723'077
G Square Capital II	EUR	5'500'000	5'356'621	2'538'672	2'817'949
Investindustrial VI	EUR	5'000'000	4'347'053	54'745	4'292'308
Linden Capital Partners III-A LP	USD	4'000'000	2'531'238	1'600'910	930'328
Livingbridge Enterprise 2 LP	GBP	2'500'000	1'905'535	753'031	1'152'504
Margaritaville Beach resort	USD	11'000'000	3'300'000	3'300'000	0
MCP Opportunity Secondary Programm III	EUR	4'200'000	2'983'068	760'846	2'222'222
Platinum Equity IV (Supré Ltd.)	USD	7'000'000	6'296'275	923'324	5'372'951
Ufenau V	EUR	3'000'000	2'774'565	448'924	2'325'641
AGER Athora	EUR	42'000'000	Nouveau en 2017	2'127'170	39'872'830
Brentwood Associates PE VI-A LP	USD	6'000'000	Nouveau en 2017	117'828	5'882'172
Insight Venture Partners X LP	USD	6'000'000	Nouveau en 2017	0	6'000'000
Linden Capital Partners IV-A LP	USD	7'000'000	Nouveau en 2017	0	7'000'000
MCP Opportunity Secondary Programm IV (Supré Ltd.)	EUR	6'000'000	Nouveau en 2017	0	6'000'000
Olympus Growth Fund Parallel, LP (Supré Ltd.)	USD	7'000'000	Nouveau en 2017	0	7'000'000
Summit Partners Europe Growth Equity Fund II	EUR	5'600'000	Nouveau en 2017	0	5'600'000
Trivest Fund VI LP	USD	6'000'000	Nouveau en 2017	0	6'000'000

La contrepartie en CHF s'élève à 130'663'730.

## 6.7 Rétrocessions

Un total de CHF 194'455 de rétrocessions a été constaté sur l'exercice 2017 (2016 : CHF 97'107).

## 6.8 Explications du résultat net des placements

	2017	2016
	CHF	CHF
<b>6.8.1 Liquidités</b>	<b>-587'035</b>	<b>-477'241</b>
- Intérêts sur c/c divers	-242'383	-267'497
- Différences de change non réalisées	-344'652	-209'745
<b>6.8.2 Marché monétaire</b>	<b>-57'862</b>	<b>-133'095</b>
- Revenus	16'855	798'511
- Pertes sur ventes	-74'717	-289'073
- Moins-values	0	-642'533
<b>6.8.3 Couverture de change</b>	<b>-3'945'327</b>	<b>-93'972</b>
- Résultat réalisé	-5'258'689	0
- Résultat non réalisé	1'313'362	-93'972
<b>6.8.4 Obligations</b>	<b>2'952'869</b>	<b>3'882'790</b>
- Produits d'intérêts sur obligations étrangères en CHF	304'174	302'106
- Revenus des FP obligations suisses	1'951'076	2'978'700
- Revenus des FP obligations étrangères en CHF	491'150	560'144
- Revenus des FP obligations étrangères en devises	1'671'388	1'393'589
- Pertes sur ventes	0	-1'479'761
- Bénéfices sur ventes	3'309'210	61'894
- Moins-values	-5'586'157	-6'735'957
- Plus-values	812'028	6'802'075
<b>6.8.5 Total actions</b>	<b>68'364'973</b>	<b>18'848'047</b>
<b>6.8.5.1 Actions</b>	<b>92'782'342</b>	<b>20'564'066</b>
- Dividendes des FP actions suisses	4'791'262	4'788'262
- Dividendes des FP actions étrangères en devises	5'358'743	4'188'135
- Pertes sur ventes	0	-3'779
- Bénéfices sur ventes	3'163'644	719'027
- Moins-values	0	-18'614'130
- Plus-values	79'468'692	29'486'552
- Différences de change non réalisées	0	0
<b>6.8.5.2 Options sur actions</b>	<b>-30'689'495</b>	<b>-3'939'176</b>
- Résultat réalisé	-16'556'060	-558'760
- Résultat non réalisé	-14'133'435	-3'380'416
<b>6.8.5.3 Titres de sociétés/fonds de placement marchés émergents</b>	<b>6'272'125</b>	<b>2'223'157</b>
- Revenus	443'939	478'762
- Pertes sur ventes	0	-630'855
- Plus-values	5'828'186	2'375'250
<b>6.8.6 Fonds de placement hypothécaires</b>	<b>-58'877</b>	<b>0</b>
- Moins-values	-58'877	0

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
	CHF	CHF
<b>6.8.7 Placements non-traditionnels</b>	<b>23'274'404</b>	<b>15'284'864</b>
- Revenus	9'175'030	4'999'734
- Bénéfices sur ventes	684'992	291'126
- Pertes sur ventes	-1'367	-40'163
- Différences de change réalisées	104'160	23'400
- Moins-values	-781'469	-656'718
- Plus-values	18'055'654	8'526'897
- Différences de change non réalisées	-3'962'597	2'140'588
<b>6.8.8 Total immobilier</b>	<b>11'380'172</b>	<b>32'924'229</b>
<b>6.8.8.1 Fonds de placement en immobilier</b>	<b>8'846'850</b>	<b>2'095'448</b>
- Revenus	2'444'527	1'937'558
- Moins-values	-106'931	-1'042'438
- Plus-values	3'928'671	1'542'764
- Différences de change non réalisées	2'580'582	-342'437
<b>6.8.8.2 Immobilier</b>	<b>2'533'322</b>	<b>30'828'781</b>
- Charges immobilières transactions et divers	-20'918	-15'587
- Charges immobilières courantes	-4'615'473	-3'934'728
- Charges immobilières - Frais d'acquisition viagers	-154'350	-552'980
- Revenus immobiliers	24'956'631	21'496'857
- Résultat réalisé sur viagers	120'000	0
- Résultat non réalisé sur viagers	-118'389	0
- Moins-values *	-31'983'507	-15'547'285
- Plus-values	0	2'234'185
- Moins-values liées au changement de taux de capitalisation	-5'191'703	0
- Plus-values liées au changement de taux de capitalisation	20'578'531	28'412'256
- Intérêts hypothécaires	-1'037'500	-1'263'938

\* Il s'agit de moins-values liées au passage à la valeur comptable des immeubles acquis en 2016 qui étaient alors valorisés à leur coût d'achat.

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
	CHF	CHF
<b>6.8.9 Frais d'administration des placements</b>		
Placements transparents	1'792'068'115	1'595'450'320
Placements non-transparentes (selon détail ci-après)	11'019'957	24'038'855
<b>Total des placements</b>	<b>1'803'088'071</b>	<b>1'619'489'175</b>
<b>Taux de transparence en matière de frais</b>	<b>99.4%</b>	<b>98.5%</b>

**Placements collectifs dont les frais ne sont pas connus (placements non-transparentes)**

ISIN	Fournisseur	Nom du produit	Quantité	Valeur de marché (CHF) au 31.12.2017
IE00BV9G3B70	Akt. -III-:Guggenheim Qualif. Inv.	Guggenheim Qualifying Investor F.	92'516	10'047'926
INT2462	-	Ant Brentwood VI-A	108'516	105'749
INT2280	-	Parts Accel-KKR Capital V LP	944'764	866'282
				<b>11'019'957</b>

Ces fonds ont été émis en 2017, les TER ne sont pas encore connus.

Au 31.12.2016, les placements non-transparents étaient les suivants :

ISIN	Fournisseur	Nom du produit	Quantité	Valeur de marché (CHF) au 31.12.2016
LU1387565564	TSC Fund SICAV-SIF	Eurocare Real Estate Fund	10'000	10'721'259
GG00BZ4BLP53	Parts CS L/S Swiss Franc	Bond Fund Limited : Class-SB-	95'973	10'101'218
XF0040782165	Parts ELEUTHERA SPC		300	3'216'378
				<b>24'038'855</b>
			<b>2017</b>	<b>2016</b>
			<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
Frais de gestion de fortune facturés et comptabilisés directement			5'972'046	3'697'931
Somme des frais TER des placements collectifs transparents			8'680'052	5'504'861
<b>Total des frais de gestion de fortune comptabilisés</b>			<b>14'652'098</b>	<b>9'202'793</b>
<b>En % des placements transparents</b>			<b>0.82%</b>	<b>0.58%</b>
<b>6.8.9.1 Frais d'administration des placements mobiliers</b>			<b>-4'020'504</b>	<b>-2'218'463</b>
Frais sur transactions titres			-1'609'541	-553'853
Frais sur c/c bancaires			-18'332	-13'012
Frais de gestion de fortune Credit Suisse			-189'957	-207'165
Frais de gestion de fortune UBS			-170'104	-199'411
Frais pour la tenue de la comptabilité des titres Credit Suisse			-24'030	-24'030
Frais de gestion de fortune - Unicapital IV-V			-110'914	-17'756
Frais de gestion de fortune - Portfolio Advisors			-271'124	-210'191
Frais de gestion de fortune - portefeuille Private Equity via Portfolio Advisors			-1'293'932	-669'596
Frais de gestion de fortune - Supre Ltd			9.7.2 -2'977	-4'345
Frais de gestion de fortune - Supre Real Estate			9.7.2 -61'589	-43'034
Frais de gestion de fortune - Alinda III			-217'128	-90'710
Frais de gestion de fortune - Swiss Collective Pension			9.7.2 -2'714	-14'735
Frais de gestion de fortune - Divers			-13'855	0
Frais de soutien à la gestion Dionysos Consulting SA			-32'076	-122'852
Frais de gestion de fortune - Commission de placement			-2'230	-47'774
<b>6.8.9.2 Frais d'administration des placements immobiliers</b>			<b>-1'951'541</b>	<b>-1'479'468</b>
Honoraires de gestion financière, locative et administrative régies			-903'620	-758'938
Honoraires de gestion technique régies			-81'102	-57'316
Honoraires de gestion dynamique du portefeuille CBRE			-186'240	-229'996
Honoraires d'expertise CBRE			-12'097	0
Honoraires de pilotage CBRE			-731'733	-394'468
Honoraires de gestion pour immeubles en viager TOUBATI Sàrl			-36'750	-38'750
<b>6.8.9.3 Somme des frais calculés sur la base du TER</b>			<b>-8'680'052</b>	<b>-5'504'861</b>
Somme des frais TER (communiqués par Credit Suisse)			-8'680'052	-5'504'861
			<b>-14'652'098</b>	<b>-9'202'793</b>

#### 6.8.9.4 Performance des placements

Selon le dépositaire des titres, la performance réalisée sur l'ensemble des placements durant l'exercice 2017 est de 5.26%, contre 4.94% durant l'exercice 2016.

### 6.9 Valeurs de marché et co-contractants des titres en securities lending

Néant

## 6.10 Explication des placements chez les employeurs et des réserves de cotisations des employeurs

	<b>31.12.2017</b>	<b>31.12.2016</b>
	CHF	CHF
Créances de cotisations des employeurs, brut	4'460'369	4'544'965
Provision pour pertes sur créances employeurs	-91'800	-222'200
<b>Créances de cotisations des employeurs, net</b>	<b>4'368'569</b>	<b>4'322'765</b>
Solde de la réserve de cotisations des employeurs au 1er janvier	4'558'726	3'873'206
Apports dans la réserve de cotisations de l'employeur	1'238'986	1'310'610
Utilisation de la réserve de cotisations de l'employeur	-1'250'232	-625'090
<b>Total réserve de cotisations des employeurs</b>	<b>4'547'480</b>	<b>4'558'726</b>

Par terme « créances de cotisations des employeurs », on entend le compte courant de chaque entreprise affiliée à la Fondation. La plupart de ces cotisations ont été acquittées durant le premier trimestre de l'année 2018. Les cotisations encore dues font l'objet d'un suivi régulier.

## 6.11 Exercice des droits de vote

Copré ne détient pas d'actions en direct, c'est pourquoi aucun exercice des droits de vote n'est nécessaire.

## 7 Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation

### 7.1 Explication du poste apports de libre passage

	<b>31.12.2017</b>	<b>31.12.2016</b>
	CHF	CHF
Apports de libre passage assurés actifs	132'131'524	196'086'329
Apports de libre passage assurés actifs attribué rétroactivement	27'070	113'980
Apports de libre passage assurés actifs reçus après leur sortie	468'590	298'631
Apports de libre passage assurés invalides	1'395'306	3'204'568
<b>Total du poste apports de libre passage</b>	<b>134'022'491</b>	<b>199'703'508</b>

### 7.2 Explication du poste prestations de libre passage en cas de sortie

	<b>31.12.2017</b>	<b>31.12.2016</b>
	CHF	CHF
Prestations de sortie assurés actifs	-68'811'302	-78'341'108
Prestations de sortie assurés actifs reçues après leur sortie	-468'590	-298'631
Prestations de sortie rétroactives assurés actifs	-4'321'560	-3'680'753
Prestations de sortie transférées aux rentiers invalides	-789'898	-79'867
Fonds libres transférés	-51'802	0
<b>Total du poste prestations de libre passage en cas de sortie</b>	<b>-74'443'153</b>	<b>-82'400'359</b>

### 7.3 Explication du poste cotisations

	<b>31.12.2017</b>	<b>31.12.2016</b>
	CHF	CHF
Bonifications épargne	74'636'235	68'085'696
Cotisations pour couverture risques invalidité et décès	10'963'880	11'363'901
Cotisations au fonds de garantie	342'009	290'487
Cotisations pour frais administratifs	2'447'016	2'289'730
Cotisations pour adaptation des rentes au renchérissement	934'089	930'417
<b>Total des cotisations brutes</b>	<b>89'323'228</b>	<b>82'960'232</b>
Soit :		
Cotisations des salariés	36'198'576	33'352'596
Cotisations des employeurs	53'124'652	49'607'636

### 7.4 Explication du poste débiteurs

	<b>31.12.2017</b>	<b>31.12.2016</b>
	CHF	CHF
Compte courant impôt anticipé	2'576'051	3'166'400
Réserves mathématiques à recevoir	0	24'864'164
Fonds de garantie LPP	0	16'427
<b>Total du poste débiteurs</b>	<b>2'576'051</b>	<b>28'046'990</b>

### 7.5 Explication du poste compte de régularisation actif

	<b>31.12.2017</b>	<b>31.12.2016</b>
	CHF	CHF
Intérêts courus	95'840	93'562
Immeubles loyers à recevoir	413'897	345'383
Disponibles sur immeubles à recevoir	0	555'380
Prestations à recevoir du réassureur	15'931	38'028
Prestation de libre passage à recevoir	8'872	0
Rachats employeur à recevoir	74'366	0
Réserves mathématiques pour rentiers à recevoir	0	4'578
Prime risque payée par avance	5'694'963	5'091'000
Factures acquittées d'avance	63'401	23'605
Rétrocessions	180'918	67'271
Revenus sur placements mobiliers à recevoir	217'133	0
Immobilisations corporelles	381'584	0
Immobilisations incorporelles	400'159	0
Divers	47'370	4'112
<b>Total du poste compte de régularisation actif</b>	<b>7'594'435</b>	<b>6'222'919</b>

## 7.6 Explication du poste compte de régularisation passif

	<b>31.12.2017</b>	<b>31.12.2016</b>
	CHF	CHF
Montants à reverser	4'620	304'847
Salaires à payer	894	0
Capitaux de prévoyance reçus en avance	14'350'000	0
Prestation de libre passage reçue non attribuée	0	92'770
Rachats reçus non attribués	59'000	412'359
Prestations de libre passage et rentes à payer	27'277	0
Prestations de libre passage reçues par avance	863'599	184'566
Cotisations encaissées d'avance	33'169	41'462
Honoraires divers à acquitter	65'000	92'324
Interna - Honoraires divers à acquitter	35'168	0
Solde frais commissionnement à acquitter	1'009'822	986'408
Immeubles loyers reçus d'avance	83'451	99'570
Prestations reçues d'avance du réassureur	794'242	797'312
Factures diverses à payer	141'254	34'896
Frais de gestion des titres à payer	226'250	102'270
Immeubles - charges diverses à payer	3'168	6'125
Réserves mathématiques à verser	0	156'829
Interna - charges diverses à payer	203'718	117'653
<b>Total du poste compte de régularisation passif</b>	<b>17'900'633</b>	<b>3'429'391</b>

## 7.7 Explication du poste dettes hypothécaires

Le détail des dettes hypothécaires auprès du Credit Suisse au 31 décembre 2017 est le suivant:

	Montant en CHF	Taux d'intérêt	Début contrat	Échéance
Hypothèque fixe	10'000'000	3.60%	31.03.2007	30.03.2022
Hypothèque fixe effets différés	10'000'000	3.05%	28.04.2009	28.04.2018
Hypothèque fixe effets différés	10'000'000	3.20%	28.04.2009	28.04.2019
<b>Total des hypothèques</b>	<b>30'000'000</b>			

Il s'agit d'un contrat-cadre global, garanti par les cédules hypothécaires mentionnées au chiffre 9.1. Au 31 décembre 2016, le montant total des hypothèques étaient de CHF 34 millions.

## 7.8 Provisions non techniques

Il s'agit de frais d'administration uniques, qui ont été facturés en 2016 suite à la reprise de la gestion d'un portefeuille de rentiers non liés à un employeur. Ils sont amortis chaque année sur une durée totale de 14 ans.

## 7.9 Détail des frais d'administration

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
	CHF	CHF
<b>Administration générale</b>	<b>-2'781'416</b>	<b>-2'552'409</b>
- Frais de fonctionnement	-766'759	-661'174
- Honoraires de gestion administrative, Swiss Risk & Care S.A.	-1'753'691	-1'606'878
- Honoraires Dionysos Consulting S.A.	-5'832	-7'452
- Jetons de présence du Conseil et des Commissions (yc charges)	-135'419	-159'550
- Honoraires de mandats divers	-119'716	-117'355
<b>Marketing et publicité</b>	<b>-344'181</b>	<b>-290'751</b>
- Frais divers de publicité & marketing	-344'181	-290'751
<b>Courtage</b>	<b>-3'181'233</b>	<b>-3'090'523</b>
- Frais de courtage	-1'981'233	-1'890'523
- Frais de commercialisation, Swiss Risk & Care S.A.	-1'200'000	-1'200'000
<b>Organe de révision et expert en matière de prévoyance professionnelle</b>	<b>-267'716</b>	<b>-232'609</b>
- Honoraires de l'expert, Mercer S.A.	-131'544	-138'901
- Honoraires de révision, Ernst & Young S.A.	-136'172	-93'708
<b>Autorités de surveillance</b>	<b>-19'797</b>	<b>-20'709</b>
- Autorité de surveillance cantonale	-14'300	-15'700
- Haute surveillance de la prévoyance professionnelle	-5'497	-5'009
<b>Total du poste "Frais d'administration"</b>	<b>-6'594'341</b>	<b>-6'187'001</b>

## 8 Demandes de l'autorité de surveillance

Les états financiers au 31 décembre 2016 n'ont pas encore fait l'objet de remarques de l'autorité de surveillance. Nous avons répondu sur l'exercice 2017 à toutes les demandes formulées.



## 9 Autres informations relatives à la situation financière

### 9.1 Mise en gage d'actifs

Les cédules hypothécaires mises en gage des prêts hypothécaires sont les suivantes :

Immeubles	Cédule 1er rang	Cédule 2e rang	Cédule 3e rang	Total CHF
Bussigny, Lausanne 8	3'000'000			3'000'000
Corsier, Ch. Neuf 1-3	520'000	150'000		670'000
Genève, Cavour 17	3'030'000			3'030'000
Genève, Contamines 1	4'600'000			4'600'000
Genève, Palettes 23	5'600'000			5'600'000
Lausanne, Ale 8	1'900'000	800'000		2'700'000
Lausanne, Echallens 80	2'000'000			2'000'000
Mont-s/-Lausanne, Lausanne 33	572'000	3'000'000		3'572'000
Meyrin, Livron 21	4'000'000			4'000'000
Meyrin, Livron 23	1'115'000	235'800		1'350'800
Neuchâtel, Grand-Rue 1a	1'800'000	450'000		2'250'000
Nyon, Levratte 8-38	60'000'000	5'000'000	420'000	65'420'000
Paudex, Bernadaz 3	2'000'000			2'000'000
Penthaz, Cossonay 1-7	4'000'000			4'000'000
Pt-Saconnex, Lamartine 22bis	1'800'000	1'500'000	2'500'000	5'800'000
Pt-Saconnex, Lamartine 24	5'350'000	250'000		5'600'000
Yverdon, Cheminet 31-39	3'000'000	5'000'000		8'000'000
<b>Total</b>	<b>104'287'000</b>	<b>16'385'800</b>	<b>2'920'000</b>	<b>123'592'800</b>

Une limite de CHF 200 millions, selon un contrat cadre couverture de marges de maintenance, est une limite servant à couvrir la valeur d'exposition du portefeuille en options (sur le dépôt 0251-759783-44-4), une limite de cautionnement en cas d'acquisition d'immeubles en Suisse allemande ainsi qu'un cautionnement pour des travaux en cours relatifs à l'immeuble à Crans, Pas de l'Ours 4. Elle est garantie par le nantissement d'une partie des titres en dépôt.

### 9.2 Découvert / Explication des mesures prises (art.44 OPP 2)

Néant

### 9.3 Renonciation à l'utilisation par l'employeur de la réserve de cotisations d'employeur

Néant

### 9.4 Liquidations partielles

Néant

### 9.5 Procédures juridiques en cours

Néant

## **9.6 Opérations particulières et transactions sur la fortune**

Néant

## **9.7 Autres informations**

### **9.7.1 Internalisation**

Selon décision du Conseil de fondation communiquée lors de l'Assemblée Générale du 31 mai 2016, Copré a décidé d'internaliser la gestion administrative et technique, et ce, pour le 1er janvier 2018. Tous les frais inhérents à ce projet d'internalisation sont regroupés sous une rubrique spécifique « Frais d'internalisation ». Cette dernière regroupe des frais de fonctionnement, d'infrastructure, de licences et customizing, d'aménagements ainsi que de conseils.

### **9.7.2 Création de sociétés**

La société Supre Ltd, Cayman Island, a été créée en 2015 comme « tax blocker » pour les investissements, principalement en Private Equity, effectués aux Etats-Unis. Elle appartient à 100% à Copré.

La société Swiss Collective Pension Ltd, Cayman Island, a été créée en 2016 afin de pouvoir octroyer un prêt hypothécaire de USD 5'850'000 à la société HHG PX Cayman LTD. Une cédule hypothécaire du même montant garantit le prêt. Cette société appartient à 100% à Copré.

La société Supre Real Estate Ltd, Cayman Island, a été créée en 2016 afin de pouvoir acquérir 50 lots du Margarita Ville Beach Resort, Grand Cayman. Elle appartient à 100% à Copré.

## **10 Événements postérieurs à la date du bilan**

Néant





**SIÈGE** RUE J.-GROSSELIN 8 | CH-1227 CAROUGE GE  
**T** 022 342 48 50

**ADMINISTRATION** PLACE DE LA GARE 12 | CP | CH-1001 LAUSANNE  
**T** 021 310 12 30

[COPRE@COPRE.CH](mailto:COPRE@COPRE.CH) | [WWW.COPRE.CH](http://WWW.COPRE.CH)